

Conséquence directe de la pandémie : **Les ESAT, seront-ils les premiers acteurs économiques délaissés ?**

Paris, le 28 janvier 2021. Depuis presque un an, les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) subissent de plein fouet la crise sanitaire. Si les 600 ESAT du mouvement Unapei n'ont cessé de s'adapter pour faire face à la pandémie (réorganisation du travail, révision des modalités d'accompagnement pour les 60 000 travailleurs en situation de handicap, mise en place des gestes barrières, etc.), aujourd'hui certains d'entre eux rencontrent de graves difficultés financières. Le ralentissement de l'activité économique de certains ESAT menace l'accomplissement des projets professionnels des travailleurs en situation de handicap accompagnés dans ces établissements. L'Unapei alerte : les ESAT, au même titre que les entreprises françaises, ont besoin d'un véritable plan de soutien économique pour poursuivre leurs missions d'accompagnement et relancer leurs activités.

120 000 travailleurs en situation de handicap délaissés par le gouvernement

Si l'Etat, pour limiter les pertes économiques, a pris en charge l'ensemble du coût de la rémunération garantie des travailleurs handicapés d'ESAT, entre le 12 mars et le 10 octobre 2020 et certains surcoûts liés au COVID, un grand nombre d'ESAT connaissent, pour autant, d'importantes difficultés financières. Aujourd'hui, la baisse d'activité imposée par le manque de missions confiées par des clients de certains secteurs économiques (aéronautique, automobile, etc.) et par la reconfiguration d'autres activités, comme la restauration ou la culture, bouleverse le système économique des ESAT. L'avenir est incertain, la pérennité connue et reconnue de notre accompagnement aussi.

Au bout de la chaîne, c'est bien l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap qui est en danger. Il est de plus en plus difficile pour les associations membres du réseau Unapei d'offrir à chaque travailleur un emploi adapté à ses capacités et à ses besoins, dans le respect de son projet professionnel et de son projet de vie.

Les associations appelées à pallier les manquements de l'Etat, au détriment d'actions en faveur des personnes en situation de handicap

Cette semaine, le gouvernement a annoncé la mise à disposition d'une enveloppe de 10 millions d'euros dédiée aux ESAT dont l'activité principale est particulièrement impactée par la crise et qui ne possèdent pas le soutien d'un organisme gestionnaire qui pourrait compenser les pertes par d'autres activités ou par la mobilisation de sa propre trésorerie, sans recours à l'Etat.

Par cette déclaration, l'Etat demande aux associations de piocher dans leurs trésoreries pour faire face aux difficultés, au détriment d'actions, de services et de missions bénéfiques par ailleurs à d'autres accompagnements vis-à-vis des personnes en situation de handicap, ou bien encore au détriment de projets d'investissement indispensables à la modernisation et à la mise aux normes des outils de production, seul gage du maintien et de la montée en compétences des personnes accueillies.

L'Unapei demande un plan de soutien économique pour la relance de l'activité des ESAT

Pour préserver l'emploi des travailleurs en situation de handicap, l'Unapei demande au gouvernement un véritable plan de soutien à l'activité économique et à la relance pour les ESAT, à l'instar du plan mis en place l'été dernier pour les 800 Entreprises Adaptées – 40 000 travailleurs (100 millions d'euros, soit 10 fois plus que l'enveloppe mise à disposition pour les 1 400 ESAT – 120 000 travailleurs).

- **La mise en place immédiate d'un « fonds de soutien d'urgence »**, pour préserver les ESAT fortement impactés par les mesures de restrictions prises par le gouvernement pendant la crise sanitaire, levier indispensable dans l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap ;
- **La création, dans une vision de moyen terme, d'un « fonds de relance et d'aide à l'investissement » pour accompagner les ESAT**, dont les activités de sous-traitance sont prépondérantes, vers un repositionnement stratégique de leurs activités sur des prestations de services et des productions propres non délocalisables, au bénéfice des territoires.

Pour poursuivre leur mission d'accompagnement dans et vers l'emploi de personnes en situation de handicap, pour maintenir et accélérer le développement de nouvelles activités innovantes et profitables humainement et financièrement, les ESAT ont besoin de moyens financiers supplémentaires ponctuels, notamment au regard de l'utilité sociale portée et de leur contribution en tant qu'acteurs pleinement inclusifs. Les ESAT concourent à l'accessibilité universelle souhaitée et attendue par tous et toutes. Ces soutiens indispensables aux ESAT seraient un marqueur fort de la volonté des pouvoirs publics de permettre au secteur, d'être au cœur de l'emploi de 120 000 travailleurs en situation de handicap.

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapés, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07